

Pret de terrain

Par Valdag	

Bonjour

Je suis en indivision avec mon frère. Il a prêté un terrain à un voisin sans que je n'en ai été informée. Ce voisin a cloturé totalement notre terrain le rattachant ainsi à sa propriété et ne nous donnant plus du tout l'accès à notre terrain. Qui dois je faire intervenir pour faire constater cela ?

Merci de vos réponses